

## Conseil municipal de Schuttrange Séance du Conseil municipal du 29.01.2020

### Présents :

Le Bourgmestre Jean- Paul JOST (Schëtter Bierger),  
les échevins Claude Marson (LSAP) et Serge Thein (Schëtter Bierger)  
et les conseillers Alie ALTMEISCH-BROEKMAN (Schëtter Bierger), Vic BACK (Schëtter-  
Bierger), Serge EICHER (DP), Nora FORGIARINI (Déi Gréng), Jean-Pierre KAUFFMANN  
(DP), Liliane RIES-LEYDER (DP), Nicolas WELSCH (DP)

Le secrétaire communal Alain DOHN

Excusés : Gilles ALTMANN (CSV), Liliane RIES-LEYDER (DP)

Le Bourgmestre Jean Paul JOST (Schëtter Bierger) salue les conseillers présents, la Presse et les administré(e)s présents pour cette 1<sup>e</sup> séance de l'année 2020.

Au début, le Bourgmestre fait un compte rendu à propos des thèmes/ et des dates suivantes :

- 08/01/2020 Séance de travail sur le cahier des charges relatif au concours urbanistique pour la reconceptualisation du coeur du village de Schuttrange
- 10/01/2020 Réception du Nouvel An pour le personnel
- 12/01/2020 Audition très fréquentée de l'école de musique UGDA
- 14/01/2020 Présentation du nouveau programme de réservation pour associations sur le site internet revu de la commune
- 31/01/2020 Fête des séniors de la commune au CIPA à Niederanven
- 31/01/2020 31 Des élèves du cycle 4.1 de l'école fondamentale vont prendre part à une activité de loisirs à Pralignon / France
- 09/02/2020 Stamminet
- 12/02/2020 Remise de chèque des bénéfices de la fête de Saint-Nicolas à l'école
- 14/11/2019 Café des langues
- 13/02/2020 Présentation SIAS à Munsbach sur la protection des insectes
- 29/01/2020, séance du Conseil municipal

En outre, le bourgmestre Jean-Paul JOST (Schëtter Bierger) rapporte que l'installation de biogaz à Schrassig est actuellement en panne. Ensemble avec un autre prestataire, il est prévu qu'une nouvelle installation plus petite, fonctionnant avec du lisier, et non pas avec des déchets industriels, soit installée en tenant compte du dernier progrès en matière technologique. Lors de la présentation du projet, la commune a fait part de son avis bienveillant à son égard. Un des avantages serait aussi que moins de camions devraient se rendre sur les lieux puisqu'une grande partie de la masse serait acheminée par

tracteurs par les agriculteurs des environs.

Le bourgmestre Jean-Paul JOST (Schëtter Bierger) fait également état d'un problème déjà précédemment évoqué par la commission agricole concernant les chiens. En effet, des promeneurs de chiens, les soi-disant *dogwalkers*, laissent courir de 6 à 10 chiens en même temps dans la forêt, qui courent partout et font leurs besoins dans les prés. Une situation mal vue tant par les agriculteurs en raison des conséquences nocives pour le bétail que par les promeneurs, avec ou sans chien. Même si les *dogsitters* font remarquer que les chiens ne sont pas dangereux, un léger doute toutefois subsiste.

De plus, les îlots de circulation sur la route principale, censés être agrémentés de fleurs, finissent par être pleins de crottes de chiens. Ceci est d'autant plus regrettable qu'il y a partout des panneaux et des distributeurs de sachets à crottes si bien qu'il est tout à fait possible d'enlever les déjections de son chien. Une campagne de sensibilisation avec des dépliants est d'ailleurs sur le point d'être lancée. À la suite de la remarque de la commission agricole, suivant laquelle d'autres communes permettraient de promener au maximum 2 à 3 chiens, mais non pas une douzaine, il est prévu qu'on prenne des renseignements à ce sujet et que, le cas échéant, l'on adopte ce point dans le règlement de la commune.

Dans le cadre de la réorganisation du réseau RGTR annoncée par le ministre François Bausch et déjà discutée au conseil communal, il y aura, dans le courant du mois de mars 2020, des séances d'information sur la présentation des nouvelles lignes de bus. Pour les résidents de la commune de Schuttrange, la séance est prévue le 30 mars à Hesperange, d'autres auront lieu à partir du 6 février à Rédange-sur-Attert, Grevenmacher, Marnach, Steinfort, etc. Dans les semaines à venir, la commune aura elle-même des détails concernant les changements à intervenir sur le territoire de la commune.

Un grand nombre de points demandés dans l'avis de la commune au ministère de la mobilité ont été pris en compte, telles notamment la fréquence des passages ou une liaison directe par bus de la zone industrielle au Kirchberg et, dans l'alternative, une connexion par Niederanven. Il semble qu'une ligne de bus supplémentaire verra le jour. La ligne de bus Cargozenter – Findel – Sandweiler - Neuhaeusgen sera prolongée jusqu'à Munsbach.

Pour finir, le bourgmestre Jean-Paul JOST (Schëtter Bierger) évoque le livre pour enfants de l'auteure Renée Hutmacher, illustré par les élèves de Munsbach et en offre un exemplaire à chaque membre du conseil communal, provenant du restant de la commande faite pour la présentation du livre en décembre 2019 pour distribution aux élèves.

La conseillère Nora FORGIARINI (déi Gréng) énonce encore :

– le rapport de la séance du comité CIGR présentant, entre autres, les points et informations suivants :

Chaque membre du comité s'est vu remettre les rapports manquants des séances précédentes. Tant que l'affaire en cours n'est pas éclaircie, le ministère n'autorisera pas d'autres commandes cette année. Betzdorf ne pourra pas participer cette année. Le projet de vélos prévu pour Junglinster devra attendre que l'affaire soit éclaircie. Le ministère a mis en place un auditeur pour contrôler l'utilisation des fonds publics et des différentes procédures, entre autres les processus de décisions. Trois nouvelles vacances de postes ont été annoncées (comptable, chargé de ressources humaines et chargé de services de proximité). Un mécanicien détenteur d'un CATP a été engagé pour la réparation et la maintenance de tout l'outillage de jardin.

La presse a rapporté diverses affaires de ressources humaines (licenciements, demandes de dommages et intérêts traitées par avocat ou en justice, avertissements). Le rapport de l'expert chargé de l'expertise relative à un bâtiment sera présenté dans la prochaine séance du comité du 13/02/2020. Les enquêtes de la police judiciaire sont en cours, si bien que rien de neuf ne peut être dit à ce sujet sauf le fait que différents collaborateurs seront encore entendus par rapport à des questions financières. L'assemblée générale annuelle aura lieu le 23 avril 2020 à Sandweiler.

Sur demande du conseiller Nicolas WELSCH (DP) quant à savoir si des personnes privées avaient été questionnées au sujet des prestations effectuées, la conseillère Nora FORGIARINI (Déi Gréng) ajoute qu'elle n'a pas d'autres informations que celle que d'après le président, deux autres collaborateurs du CIGR seront interrogés.

Le bourgmestre Jean-Paul JOST (Schëtter Bierger) fait remarquer que la convention avec le CIGR sera présentée par ce dernier dans la semaine à venir. Cette convention ne devrait être présentée au conseil communal qu'après présentation de tous les rapports des dernières séances du comité du CIGR, ce qui est prévu pour la prochaine séance du conseil communal. Entretemps, on continue avec les mêmes travaux qu'au cours de l'année dernière. En général, le travail effectué par les personnes travaillant pour le CIGR est très apprécié.

L'ordre du jour est ainsi abordé comme suit :

## **1. Affaires sociales**

### **1.1. Autorisation de la convention pour l'année 2020 sur l'activité du centre des jeunes *Schëtter Jugendhaus***

Les coûts de l'asbl Schëtter Jugendhaus se montent à un total de 110.744 euros pour l'exercice sous revue selon les dires de l'échevin Serge Thein (Schëtter Bierger) dont 92.684 euros pour les coûts du personnel et 18.060 euros pour les coûts opérationnels qui seront pris en charge pour moitié par la commune et pour l'autre moitié par l'État. Il ressort du rapport d'activité de l'asbl que 41,42 % des visiteurs de la maison des jeunes sont des filles et 58,58 % des garçons, d'un âge moyen allant de 10 à 25 ans, sachant que la plupart est âgée entre 10 et 14/15 ans. Alors qu'en 2014/15, 15 jeunes en moyenne s'y rendaient par jour, en 2016, il y a eu 11 visiteurs par jour et en 2017/18, 13 visiteurs par jour. Le nombre de visiteurs par jour

a augmenté en 2019 pour atteindre le nombre de 20,66, ce qui n'aurait pas été possible sans le bon travail presté par les éducateurs de la maison des jeunes. La plupart des visiteurs sont des Luxembourgeois, même s'il y a aussi de nombreux jeunes Portugais et Français. 96 % d'entre eux proviennent de Schuttrange, jusque 3 % des communes avoisinantes et 1 % de plus loin.

Parmi le total de 135 activités prévues en 2019, l'on compte : You Kids An der Dält, Campus Hopping, encadrement lors du déjeuner, fête de l'école, après-midi de jeux, soirée de sports, journée internationale. En 2020, des activités conventionnées dont You Kids An der Dält, des rencontres et des activités en relation avec la recherche d'emploi pour jeunes sont prévues, de même que les 20 ans de la maison des jeunes en juillet avec de nombreuses activités. Il y aura également des activités non conventionnées avec d'autres partenaires comme des après-midis ludiques avec la Maison Relais, le projet babysitters, le projet de plongée qui a remporté un franc succès en 2019 et sera étoffé par davantage d'excursions encore.

>L'approbation est donnée à l'unanimité.

Le bourgmestre Jean-Paul JOST (Schëtter Bierger) exprime ses remerciements sincères aux président et comité de l'asbl qui travaillent bénévolement pendant leurs loisirs ainsi qu'aux deux éducateurs pour le bon travail fourni tout au long de l'année.

## **1.2. Autorisation d'une convention pour le fonctionnement du Club Senior Syrdall pour 2020**

Sur les coûts du personnel et du fonctionnement ainsi que les coûts de la brochure publiée du Club Senior Syrdall publiée plusieurs fois par an, l'État prend en charge 87 % et les autres 10 communes participantes couvrent les 13 % restants. Pour la commune de Schuttrange, la contribution s'élève à 12.853 euros. Le montant est calculé au prorata du nombre de résidents. Sur un ensemble de 31.340 habitants des 10 communes participantes, les résidents de Schuttrange représentent 4.166 personnes, soit 13,25 % (chiffre de la population 2019). En 2018, un total de 52 personnes de Schuttrange ont participé aux activités du Club Senior Syrdall ; pour 2019, les chiffres ne sont pas encore à disposition. Parmi les objectifs de 2020, l'on compte l'amélioration des relations publiques, la création d'un questionnaire sur la satisfaction des clients (contenu dans la dernière brochure) ainsi que l'amélioration de la collaboration avec les organisations et les associations locales.

Sur question du conseiller Jean-Pierre KAUFFMANN (DP), l'échevin Serge THEIN (Schëtter Bierger) informe que le 12 novembre 2019, une plateforme a eu lieu. La nouvelle budgétisation d'un poste C6 marqué N.N. et portant sur 47.000 euros, pareil que l'année d'avant, éveille un doute auprès du conseiller Jean-Pierre KAUFFMANN (DP) estimant que le candidat idéal ne

peut être trouvé mais également que le poste n'est peut-être pas nécessaire. Pour l'échevin Serge THEIN (Schëtter Bierger), ce poste provisoire du budget n'est qu'une mesure de sécurité afin que, le cas échéant, un/e candidat/e sélectionné/e pourra être directement engagé/e sans autre autorisation budgétaire.

Le bourgmestre Jean-Paul JOST (Schëtter Bierger) encourage plutôt à remplir ce poste puisqu'il a été autorisé par l'État qui est d'accord pour porter 87% des coûts. L'échevin Serge THEIN (Schëtter Bierger) mettra la proposition sur la table lors de la prochaine séance du Club Senior Syrdall.

>L'approbation est donnée à l'unanimité.

## **2. Infrastructures**

### **2.1. Autorisation d'une contrat d'échange dans le cadre de l'aménagement du dernier tronçon du chemin pédestre / cyclable entre Uebersyren et Schuttrange-village**

Après l'autorisation d'une convention en date du 24.04.2019 relative à un échange de terrain sans frais portant de part et d'autre sur 2,63 ares pour l'aménagement du tronçon prévu du chemin pédestre / cyclable entre Uebersyren et Schuttrange-village, la parcelle vient d'être mesurée et le contrat d'échange a été signé par le propriétaire du terrain.

>L'approbation est donnée à l'unanimité.

### **2.2. Autorisation d'une contrat d'échange concernant des biens fonciers dans le cadre du réaménagement de la rue du Village à Schuttrange**

Pour la réfection du trottoir de la rue du Village à Schuttrange, la commune a besoin d'un terrain à acquérir au moyen d'un contrat d'échange portant sur 2 terrains d'une valeur totale de 100 euros. La propriétaire du terrain reçoit 14 mètres carrés, la commune 1 mètre carré.

>L'approbation est donnée à l'unanimité.

### **2.3. Autorisation d'un devis sur le renouvellement du revêtement de sol de deux terrains de tennis et le remplacement d'un grillage**

Le devis à hauteur d'un total de 125.000 euros pour le revêtement du sol de deux terrains de tennis et leur grillage est autorisé à l'unanimité.

## **3. Pacte Climat**

### **3.1. Autorisation de la convention *SuperDrecksKëscht fir Betriber* pour l'administration communale**

L'échevin Claude MARSON (LSAP) fait remarquer en guise d'historique que la *SuperDrecksKëscht fir Betriber* est une action du ministère pour le développement durable et les infrastructures qui, conjointement avec la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce, décerne à des entités des secteurs privés et publics un label de qualité lorsqu'elles remplissent certains critères. La commune s'est déjà vu remettre un tel label de qualité pour l'Atelier technique de la commune et le campus scolaire An der Dällt

en raison de leur gestion écologique des déchets ; label qui vient à échéance cette année. Ces labels qui avaient auparavant une durée de validité de deux ans, doivent entretemps faire chaque année l'objet d'un nouvel examen. Les critères pour l'obtention du label correspondant à la norme internationale Norm ISO 14024 comprennent entre autres, des informations et conseils relatifs à toutes questions en rapport avec les déchets et la prévention des déchets, l'analyse de la gestion des déchets de l'entité, l'établissement d'un concept relatif à la gestion des déchets de l'entreprise, un bilan des déchets engendrés, la formation et motivation des collaborateurs en rapport au concept des déchets, la création d'un concept durable quant au déroulement du recyclage qui soit écologique et transparent.

En vertu de la présente convention, la municipalité de Schuttrange s'engage, entre autres, à effectuer à l'avenir un traitement interne des déchets et à maintenir un contrôle de qualité permanent. Dans ce contexte, deux responsables ont été nommés et des affiches et une brochure ont été réalisées. D'autres mesures concernent la réorganisation des conteneurs de déchets à côté du bâtiment de l'administration municipale (entre autres, 3 conteneurs de déchets ménagers seront supprimés et un conteneur de papier sera acheté).

En réponse à une demande du conseiller Nicolas WELSCH (DP), l'échevin Claude MARSON (LSAP) ajoute que la présente convention concerne spécifiquement les bâtiments administratifs municipaux pour lesquels l'examen en vue du label a déjà été effectué avec succès, tandis que pour les deux labels de qualité déjà attribués, un nouvel examen devra être effectué en 2020.

>L'approbation est donnée à l'unanimité.

#### **4. Finances communales**

##### **4.1. Présentation du plan financier quinquennal**

Selon la loi, le plan financier quinquennal (PFQ) doit être ajusté chaque année après l'adoption du budget, puis à nouveau au milieu de l'année, et communiqué au conseil municipal par le conseil des échevins. Le traitement simultané du PFQ et du budget est voué à l'échec en raison de la transmission tardive des données fournies par le ministère (en 2019, le 11 décembre). L'intégration de ces données (notamment sur la croissance démographique, le Fonds de dotation globale des communes, l'évolution de l'indice, l'inflation) dans le PFQ permet de prévoir l'évolution attendue des finances municipales au cours des cinq prochaines années, qui, selon le bourgmestre Jean-Paul JOST (Schëtter Bierger), doit néanmoins être considérée avec prudence.

Le plan financier quinquennal, ajusté sur la base des indicateurs présentés par le ministère, qui comprend également divers projets et investissements, montre l'évolution suivante :

	Budget 2020 (€)	Budget 2025 (€)	
Recettes ordinaires 2020	19,7 millions	23,8 millions	+ 20 %
Dépenses ordinaires 2020	13,4 millions	15,1 millions	+ 12 %
Résultat ordinaire	6,2 millions	8,6 millions	+ 38 %
Excédant ordinaire (À reporter)	10 millions	6,3 millions (En fin d'exercice)	

Le fonds de réserve sera utilisé pour un montant de 1,4 million d'euros en 2023, si bien que 198.000 euros resteront à disposition à la fin de 2025.  
Le nombre d'habitants passera de 4.338 actuellement à 4.742 en 2025.

Le bourgmestre Jean-Paul JOST (Schëtter Bierger) résume en conclusion que, sur la base de ces estimations, la situation financière de la municipalité de Schuttrange est favorable, bien qu'il n'y ait aucune garantie que l'évolution au-delà de deux ans puisse être prédite avec certitude. Même si la municipalité devait utiliser les 20 % de ses revenus ordinaires autorisés sur recommandation du ministère pour couvrir des dettes, cela serait supportable.

Une documentation écrite détaillée sur le PFQ est mise à la disposition du conseil municipal.

> Le conseil municipal prend note du plan financier quinquennal de la municipalité.

## 5. Droit de préemption

### 5.1. Décision relative à l'exercice d'un droit de préemption sur un terrain sis à Neuhaeusgen, rue Principale

Le droit de préemption porte sur un terrain situé rue Principale à Neuhaeusgen, en partie dans le périmètre de construction et en partie en zone verte, d'une surface de 23,27 ares à un prix d'achat de 1.150.000 euros.

> Le conseil municipal renonce à l'unanimité à l'exercice du droit de préemption pour l'achat d'un terrain sis à Neuhaeusgen, rue Principale.

### 5.2. Décision relative à l'exercice d'un droit de préemption sur un terrain sis à Uebersyren, Am Pratel

> Le conseil municipal renonce à l'unanimité à l'exercice du droit de préemption sur un terrain sis en dehors du plan de développement dans la rue Am Pratel à Uebersyren.

### 5.3. Décision relative à l'exercice d'un droit de préemption sur un terrain sis à Schuttrange, au lieu-dit In der Hoimeswies

> Le conseil municipal renonce à l'unanimité à l'exercice du droit de préemption pour l'achat d'un terrain de 24 acres à Schuttrange, au lieu-dit In der Hoimeswies, au prix d'achat de 9.800 euros.

**6. Approbation des concessions de cimetières**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité 3 concessions de cimetières, deux reprises et un renouvellement.

**7. Il n'y a pas de questions écrites des conseillers**